

## Synthèse du budget fédéral – 2025

### 1. Le budget en bref

---

- Le ministre des Finances du Canada, François-Philippe Champagne, présente ce 4 novembre 2025 le budget fédéral 2025 « Bâtir un Canada fort », le premier du gouvernement Carney. Ce budget illustre la priorité du gouvernement : « dépenser moins pour investir plus ». Les dépenses de fonctionnement seraient resserrées de 13 milliards de dollars par année d'ici 2028-2029, pour un total de 60 milliards de dollars sur cinq ans pour dégager 1 000 G\$ au cours des cinq prochaines années et destinés à des investissements stratégiques dans les infrastructures, la défense, et la diversification commerciale. Ceci dans le but d'atteindre des objectifs phares de ce gouvernement, notamment l'atteinte de la cible de 2% du PIB en défense tel qu'engagé auprès de l'OTAN pour l'année 2025, et de « bâtir la plus forte économie dans le G7 ».
- Le budget est soumis à un vote de confiance par la Chambre des communes, ce qui place le gouvernement dans une situation politique précaire. Sur le plan politique, si des députés de l'opposition ne votent pas en faveur, ou s'abstiennent, ils font face à une impasse et une nouvelle élection. Carney dirige un gouvernement minoritaire avec une cote de popularité modérée et un partage des intentions de vote fédéral souvent statistiquement à égalité avec les conservateurs. Le gouvernement doit négocier un budget dans un contexte où les oppositions expriment des exigences divergentes sur le déficit, les dépenses et l'austérité, faisant de ce budget un test politique majeur.
- Sur le plan économique, le Canada évolue dans un contexte marqué par un ralentissement de la croissance et des tensions commerciales qui ajoutent à l'incertitude et les risques économiques. Des tarifs américains de 25 % sur certains produits menacent des milliers d'emplois. Le gouvernement décrit la situation à une crise d'une ampleur comparable à la pandémie et déploie des aides ciblées pour les entreprises touchées, tout en accélérant les investissements dans des infrastructures commerciales stratégiques.
- Dans ce contexte, le budget 2025 anticipe un déficit élevé de 78,3 G\$, que le ministre Champagne justifie par la nécessité d'investir dans l'avenir malgré l'incertitude. La croissance du PIB est de 1,1 % en 2025, révisée à la baisse est le reflet de la conjoncture actuelle difficile.
- Sur le plan fiscal, aucune hausse d'impôt ou de taxe. Le budget consolide la baisse d'impôt sur le revenu qui est entré en vigueur le premier juillet.
- Le retour à l'équilibre budgétaire demeure un objectif à long terme, malgré une conjoncture complexe. Le gouvernement affirme vouloir soutenir la croissance de l'économie tout en

démontrant une saine gestion des finances publiques. Ce premier budget automnal, annonciateur d'un nouveau cycle fiscal, devra faire ses preuves politiquement. L'ampleur du déficit et les négociations nécessaires augurent des débats houleux, et un climat tendu à Ottawa pour son adoption.

**Tableau 1**  
**Évolution du contexte économique et budgétaire et mesures stratégiques**  
**en milliards de dollars**

	Projections					
	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030
<b>Solde budgétaire – Énoncé de 2024</b>	<b>-48,3</b>	<b>-42,2</b>	<b>-31,0</b>	<b>-30,4</b>	<b>-27,8</b>	<b>-23,0</b>
Évolution du contexte économique et budgétaire depuis l'Énoncé de 2024	12,0	-7,1	-3,6	-7,5	-11,1	-12,6
<b>Solde budgétaire avant les mesures stratégiques</b>	<b>-36,3</b>	<b>-49,2</b>	<b>-34,5</b>	<b>-37,9</b>	<b>-38,8</b>	<b>-35,6</b>
Mesures stratégiques prises depuis l'Énoncé de 2024		-9,0	-9,1	-6,8	-5,1	-5,9
<b>Mesures du budget de 2025 (par chapitre)</b>						
1. Bâtir une économie canadienne plus forte		-0,1	-3,0	-3,0	-2,6	-4,6
2. Passer de la dépendance à la résilience		-3,1	-4,7	-3,7	-2,9	-2,1
3. Donner plus de pouvoir aux Canadiens		-9,2	-10,2	-10,1	-9,7	-9,0
4. Préserver la souveraineté et la sécurité du Canada		-7,3	-11,7	-13,3	-15,2	-15,4
5. Rendre le gouvernement plus efficace et efficient		-0,5	7,8	11,4	16,4	16,1
<b>Total partiel – Mesures du budget de 2025</b>		<b>-20,1</b>	<b>-21,8</b>	<b>-18,8</b>	<b>-14,0</b>	<b>-15,0</b>
<b>Total – Mesures stratégiques prises depuis l'Énoncé de 2024 et mesures du budget de 2025</b>		<b>-29,1</b>	<b>-30,9</b>	<b>-25,6</b>	<b>-19,1</b>	<b>-20,9</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-36,3</b>	<b>-78,3</b>	<b>-65,4</b>	<b>-63,5</b>	<b>-57,9</b>	<b>-56,6</b>
Solde budgétaire (% du PIB)	-1,2	-2,5	-2,0	-1,9	-1,6	-1,5
Dette fédérale (% du PIB)	41,2	42,4	43,1	43,3	43,3	43,1
<b>Solde budgétaire – Énoncé de 2024</b>	<b>-48,3</b>	<b>-42,2</b>	<b>-31,0</b>	<b>-30,4</b>	<b>-27,8</b>	<b>-23,0</b>
Solde budgétaire (% du PIB)	-1,6	-1,3	-0,9	-0,9	-0,8	-0,6
Dette fédérale (% du PIB)	41,9	41,7	41,0	40,2	39,5	38,6

*Nota* – Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des charges). Un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).

## 2. Principales mesures économiques

---

### 1. Investir dans les entreprises à forte croissance et les nouveaux gestionnaires de fonds

Il est essentiel d'investir dans le secteur du capital de risque au Canada afin que les entrepreneurs puissent disposer des capitaux et des réseaux dont ils ont besoin pour lancer des entreprises résilientes et à fortes retombées, et en élargir les activités. Les fonds de capital de risque soutiennent l'innovation et façonnent la prochaine génération d'entreprises phares et de gestionnaires de fonds au Canada qui renforceront la croissance et la résilience économiques au pays.

Pour mieux tenir compte des nouvelles priorités, le budget de 2025 propose de réajuster les engagements antérieurs concernant le capital de risque et les entreprises à capitalisation moyenne, afin de faciliter l'accès aux capitaux d'une manière qui répond aux besoins actuels du marché.

- Le budget de 2025 propose d'accorder 1 milliard de dollars, selon la comptabilité de caisse sur trois ans à compter de 2026–2027, à la Banque de développement du Canada pour qu'elle lance la nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque et de croissance, un fonds de fonds qui mobilisera plus de capital de risque privé en encourageant la participation des fonds de pension et d'autres investisseurs institutionnels. Cette initiative soutiendra aussi de nouveaux gestionnaires de fonds et des secteurs clés comme les sciences de la vie.
- Il est essentiel de réaliser des investissements stratégiques pour stimuler l'innovation et générer de la croissance à long terme. Le gouvernement annonce dans le budget de 2025 qu'il compte élaborer une stratégie pour aider les entreprises canadiennes aux prises avec un manque de financement aux premières étapes de croissance. Il est donc proposé de fournir à ces entreprises un financement de 750 millions de dollars, selon la comptabilité de caisse. Des détails sur cette stratégie seront communiqués en 2026.

### 2. Devenir notre meilleur client

Pour renforcer le Canada, nous devons concentrer nos efforts sur ce que nous sommes en mesure de contrôler. Nous pouvons choisir où nous allons nous approvisionner, et nous choisissons de le faire ici même, au Canada. Le gouvernement lance une nouvelle politique « Achetez canadien » et passe ainsi d'une approche fondée sur « les meilleurs efforts » à une obligation claire d'acheter des produits canadiens. Si aucun fournisseur n'est trouvé au pays, les achats devront comprendre du contenu canadien ou être effectués auprès de partenaires de confiance. Ces cas resteront l'exception, et non la norme, et devront faire l'objet d'une autorisation ministérielle. Pour faciliter la mise en œuvre de la politique « Achetez canadien », le gouvernement modifiera aussi la réglementation afin que les aspects des processus d'approvisionnement fédéraux se rattachant à cette politique ne fassent pas l'objet d'examen du Tribunal canadien du commerce extérieur.

Cette nouvelle politique s'appliquera à l'ensemble des agences et sociétés d'État fédérales, dont VIA Rail et Alto, qui est responsable de la nouvelle initiative de train à grande vitesse. On pourra ainsi tirer le

maximum de chaque dollar de fonds publics afin de renforcer l'économie canadienne, de créer des emplois et d'accroître les capacités ici, chez nous. De plus, la politique réduira les formalités administratives et permettra aux entreprises canadiennes d'accéder plus facilement aux marchés publics fédéraux. Cette politique fera aussi en sorte que les approvisionnements fédéraux soutiennent les entreprises d'économie sociale canadiennes.

Pour appuyer cette politique, le gouvernement mettra sur pied le Programme d'approvisionnement auprès des petites et moyennes entreprises afin d'aider ces dernières à obtenir des marchés du gouvernement fédéral.

Le nouveau gouvernement du Canada s'est donné pour mission de renforcer le pays grâce à de grands projets d'infrastructures, à une industrie de la défense moderne et à la construction de millions de logements supplémentaires. Par l'intermédiaire de la nouvelle politique « Achetez canadien », nous faisons du gouvernement une force à l'appui de l'intérêt national, pour devenir le meilleur client du Canada, protéger les entreprises d'ici et donner à nos travailleurs accès à des emplois bien rémunérés qui favorisent la prospérité ici, chez nous.

- Le budget de 2025 propose de verser 98,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, et 9,8 millions de dollars par année par la suite, à Services publics et Approvisionnement Canada, ainsi que 7,7 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2026-2027, au Secrétariat du Conseil du Trésor pour faciliter la mise en oeuvre de la politique « Achetez canadien ».
- Le budget de 2025 propose aussi de fournir 79,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour soutenir le nouveau Programme d'approvisionnement auprès des petites et moyennes entreprises.

### **3. Tirer pleinement parti de l'intelligence artificielle**

La nature transformatrice de l'intelligence artificielle (IA) offre de nouvelles perspectives pour des millions de Canadiens, pour les entreprises et pour toute l'économie. Le budget de 2025 aide le Canada à bâtir l'infrastructure de calcul nécessaire pour l'IA, notamment par la création d'un nuage souverain canadien. Il permettra aux entreprises de mieux en tirer parti et de stimuler la création de nouveaux emplois et la croissance économique.

- Le budget de 2025 propose d'accorder 925,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, pour soutenir une infrastructure publique de calcul à grande échelle pour l'IA. Celle-ci augmentera la capacité nationale de calcul souveraine et facilitera l'accès à celle-ci aux fins de recherches privées et publiques. Grâce à cet investissement, le Canada s'assurera d'avoir la capacité dont il a besoin pour être compétitif à l'échelle mondiale, dans un environnement sûr et souverain. De ce montant, 800 millions de dollars proviendront de fonds affectés précédemment dans le cadre financier.
- Le budget de 2025 annonce que le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique consultera l'industrie pour trouver de nouveaux projets prometteurs liés à l'infrastructure d'IA, et à conclure des protocoles d'entente à l'égard de ces projets.

- Le budget de 2025 annonce également que le gouvernement a l'intention d'autoriser la Banque de l'infrastructure du Canada à investir dans des projets d'infrastructure en IA.

Il est essentiel de comprendre les effets généraux de l'IA, car ils guideront les mesures visant à en exploiter au maximum les avantages.

- Le budget de 2025 propose d'accorder 25 millions de dollars sur six ans, à compter de 2025-2026, et 4,5 millions de dollars par année par la suite, à Statistique Canada pour mettre en place le Programme de mesure des technologies et de l'intelligence artificielle (TechStat). TechStat se servira de données et d'informations pour mesurer comment les organisations utilisent l'IA et en comprendre les répercussions sur la société canadienne, la main-d'œuvre et l'économie. Ce montant proviendra entièrement des ressources ministérielles existantes.

De plus, le gouvernement examinera des options pour le Centre de fabrication pour la photonique du Centre national de recherches Canada afin qu'il puisse attirer des capitaux privés, élargir ses activités et servir de catalyseur pour l'innovation au Canada et le développement de nouvelles applications photoniques, notamment devant l'importance grandissante de l'IA et de l'infrastructure de calcul connexe.

#### 4. Recruter des talents à l'étranger

Pour être résiliente, l'économie canadienne a besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. L'immigration aide à combler des besoins de main-d'œuvre critiques dans des industries prioritaires où le bassin de talents canadiens ne suffit pas à la demande.

La Stratégie d'attraction des talents internationaux et le plan d'action connexe placeront le système d'immigration dans une bonne position pour répondre aux besoins stratégiques du marché du travail, afin de garantir que le Canada dispose des talents nécessaires pour stimuler l'innovation et la croissance dans des secteurs clés, tout en respectant les cibles d'immigration de manière à assurer un taux d'immigration viable.

À titre de première mesure, le gouvernement propose une initiative unique et ciblée de recrutement de plus d'un millier de chercheurs étrangers hautement qualifiés au Canada. L'expertise de ces chercheurs aidera à renforcer la compétitivité internationale du Canada et contribuera à l'économie de demain. Pour favoriser l'excellence de la recherche au Canada, le budget de 2025 propose de financer jusqu'à 1,7 milliard de dollars une série de mesures de recrutement :

- Le budget de 2025 propose de verser 1 milliard de dollars sur 13 ans, à compter de 2025-2026, au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, au Conseil de recherches en sciences humaines et aux Instituts de recherche en santé du Canada, afin qu'ils lancent une initiative accélérée de chaires de recherche visant à recruter des chercheurs étrangers d'exception dans les universités canadiennes.
- Le budget de 2025 propose de verser 400 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2025-2026, à la Fondation canadienne pour l'innovation pour qu'elle mette sur pied un volet complémentaire de soutien à l'infrastructure de recherche pour garantir que les chercheurs recrutés pour occuper les chaires disposent de l'équipement nécessaire pour faire de la recherche au Canada.

- Le budget de 2025 propose de verser 133,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2026-2027, au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, au Conseil de recherches en sciences humaines et aux Instituts de recherche en santé du Canada pour qu'ils facilitent la réinstallation au Canada des meilleurs étudiants au doctorat et boursiers de recherches postdoctorales du monde entier.
- Le budget de 2025 propose de verser jusqu'à 120 millions de dollars sur 12 ans, à compter de 2026-2027, aux conseils subventionnaires pour aider les universités à recruter des professeurs adjoints à l'étranger, selon le besoin.

Plus de renseignements sur ces mesures de recrutement seront fournis au cours des prochaines semaines.

Le gouvernement évaluera aussi si d'autres mesures sont requises pour maintenir les talents au sein de l'écosystème de la recherche au Canada, et s'emploiera à mettre en place l'organisation-cadre pour la recherche annoncée dans le budget de 2024. De plus, compte tenu de l'importance primordiale de la recherche et de l'innovation pour faire croître l'économie canadienne, les cibles d'économies fixées dans l'examen exhaustif des dépenses seront ramenées à 2 % pour les trois conseils subventionnaires.

Pour renforcer l'écosystème d'innovation du Canada, remédier aux pénuries de main-d'œuvre et attirer les meilleurs talents dans les domaines des soins de santé et de la recherche, les industries de pointe et d'autres secteurs clés, le gouvernement lancera au cours des prochains mois un processus accéléré pour les détenteurs d'un visa H1-B.

## 5. Investissements initiaux dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense

De la somme de 6,6 milliards de dollars qui servira à renforcer le secteur de la défense au Canada mentionnée plus haut, le gouvernement a déjà affecté 4,6 milliards de dollars sur cinq ans selon la comptabilité de caisse, à compter de 2025-2026, à des investissements initiaux dans le cadre de la Stratégie industrielle de défense à venir, qui amélioreront l'accès aux capitaux, stimuleront la recherche et l'innovation, soutiendront les chaînes d'approvisionnement au pays et augmenteront les stocks de ressources essentielles. Le gouvernement publiera la Stratégie industrielle de défense au cours des prochains mois. Voici les principaux investissements initiaux :

- Une somme de 68,2 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, attribuée au ministère de la Défense nationale (MDN), à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), au Conseil national de recherches Canada (CNRC) et au Centre de la sécurité des télécommunications pour établir le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science (BOREALIS).
- Une somme de 1,0 milliard de dollars en 2025-2026 pour la création du nouveau Programme de mobilisation des entreprises pour la défense et la sécurité à la Banque de développement du Canada, qui fournira des prêts, du capital de risque et des services de conseil aux petites et moyennes entreprises pour aider celles-ci à contribuer aux capacités du Canada en matière de défense et de sécurité.
- Une somme de 656,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, accordée à ISDE pour soutenir la mise au point et la commercialisation de technologies à usage civil et militaire dans une foule d'industries, dont l'aérospatiale, l'automobile, la marine, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la défense biochimique et les sciences de la vie.

- Une somme de 334,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, attribuée à ISDE, au CNRC et au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour un ensemble de mesures visant à ancrer au Canada des entreprises de technologie quantique et à ouvrir la voie à l'adoption de technologies destinées à des applications et à des secteurs liés à la défense.
- Une somme de 443,0 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2025-2026, accordée à Ressources naturelles Canada et à ISDE pour soutenir le développement de technologies novatrices de transformation des minéraux critiques, la réalisation d'investissements conjoints avec des alliés dans des projets de minéraux critiques au Canada, ainsi que le développement d'un mécanisme de stockage des minéraux critiques pour renforcer la sécurité nationale du Canada et de ses alliés.
- Une somme de 182,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, qui permettra au MDN de créer une capacité souveraine de lancement spatial.

## 6. Une nouvelle Agence de l'investissement pour la défense

L'objectif du nouveau gouvernement du Canada est de fournir aux femmes et aux hommes des FAC l'équipement dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin. Grâce à du matériel adéquat, nous renforcerons la souveraineté du Canada, créerons de nouveaux emplois bien rémunérés pour les travailleurs canadiens et consoliderons les partenariats de défense avec nos alliés.

L'approvisionnement en matériel de défense au Canada est actuellement fragmenté entre plusieurs ministères. Les consultations auprès de l'industrie prennent beaucoup de temps, et le processus est trop complexe pour répondre aux besoins militaires en constante évolution, ce qui entraîne des retards importants dans la fourniture de matériel indispensable. Afin de protéger notre souveraineté et de renforcer notre capacité industrielle, le gouvernement a annoncé la mise sur pied de la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense, qui réorganisera et simplifiera les processus d'approvisionnement du Canada en matière de défense. L'Agence approuvera les achats qui soutiennent des secteurs stratégiques de la défense au Canada pour garantir que les FAC disposent du matériel de calibre mondial dont elles ont besoin. Elle permettra par ailleurs de créer de nouveaux emplois, fera croître notre économie et appuiera l'innovation dans les domaines de l'aérospatiale, de la construction navale et de la fabrication de pointe.

L'Agence de l'investissement pour la défense poursuivra trois objectifs :

1. Centraliser les processus d'approvisionnement, en éliminant les approbations redondantes et les formalités administratives, en accélérant les acquisitions dans le domaine de la défense et en offrant à l'industrie plus de clarté et de certitude. Grâce à un système centralisé d'examen et d'approbation, les processus d'approvisionnement pourront progresser plus rapidement.
2. Faire des achats ciblés pour soutenir des secteurs stratégiques de la défense au Canada, afin de pouvoir répondre aux besoins en matière de capacités des Forces armées canadiennes, tout en créant de nouveaux emplois, en stimulant notre économie et en accélérant l'innovation dans les domaines de l'aérospatiale, de la construction navale et de la fabrication de pointe.
3. Veiller à ce que les Forces armées canadiennes et l'industrie canadienne de la défense collaborent dès le début des processus d'approvisionnement, afin que les responsables militaires puissent faire connaître leurs besoins opérationnels et que l'industrie soit en mesure de fournir des évaluations

réalistes des échéanciers, des coûts et des différentes options technologiques. Une collaboration précoce permettra également au gouvernement et à l'industrie de mieux anticiper les besoins et de renforcer les capacités industrielles à l'avance, rapidement et à grande échelle.

- Le budget de 2025 propose d'affecter 30,8 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2026-2027, et 7,7 millions de dollars par année par la suite, à Services publics et Approvisionnement Canada pour la création de l'Agence de l'investissement pour la défense. L'Agence accélérera la fourniture de produits et de services pour mieux répondre aux besoins des FAC d'une manière rentable pour les Canadiens, en centralisant les processus et en améliorant la concertation et la collaboration avec l'industrie canadienne et les partenaires étrangers. Elle se concentrera sur les marchés d'approvisionnement d'une valeur d'au moins 100 millions de dollars, ce qui englobe les sous-marins et les autres capacités essentielles dont les FAC ont besoin.
- Le budget de 2025 propose de fournir 52,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, et 12,2 millions de dollars par année par la suite à Services publics et Approvisionnement Canada pour moderniser et accroître la capacité du Programme de sécurité industrielle afin de répondre aux besoins de l'Agence de l'investissement pour la défense et de soutenir l'industrie de la défense canadienne.

### 3. Principales mesures fiscales

---

#### 1. Bonifier les encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental

Le programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) aide les entreprises canadiennes de toutes tailles à mener des recherches nouvelles et de pointe. Ce programme bénéficie le plus aux petites entreprises, qui ont été à l'origine de 64 % de toutes les demandes présentées et qui ont reçu un soutien d'environ 1,5 milliard de dollars en 2024-2025.

Pour renforcer la capacité des entreprises canadiennes en matière de recherche et d'innovation, le gouvernement met en œuvre les améliorations suivantes au programme de RS&DE, annoncées précédemment :

- Augmenter la fourchette de réduction progressive du capital imposable de l'année précédente aux fins du crédit d'impôt bonifié de 35 % du programme de RS&DE.
- Faire passer de 3 millions de dollars à 4,5 millions de dollars la limite de dépenses annuelles auxquelles le crédit bonifié peut être appliqué.
- Élargir le crédit bonifié aux sociétés publiques canadiennes admissibles.
- Rétablir l'admissibilité des dépenses en capital pour la RS&DE.

Pour encourager les investissements dans l'innovation au Canada, le budget de 2025 propose aussi de relever encore plus le plafond des dépenses annuelles admissibles au crédit bonifié du programme de RS&DE, afin de le faire passer de 4,5 millions de dollars (comme annoncé précédemment) à 6 millions de dollars pour les années d'imposition qui commencent le 16 décembre 2024 ou après cette date.

Le gouvernement a écouté les innovateurs et les constructeurs qui ont signalé que la lourdeur administrative du processus de demande au programme de RS&DE a limité l'effet de celui-ci pour stimuler l'investissement au Canada. L'Agence du revenu du Canada (ARC) reformera en profondeur l'administration du programme.

Ces réformes permettront aux entreprises d'investir avec plus de confiance dans des projets de R-D, ce qui renforcera la stratégie d'innovation du Canada.

Le budget de 2025 annonce que, pour accroître la prévisibilité et simplifier la gestion du programme de RS&DE, le gouvernement a l'intention de demander à l'ARC de :

- mettre en place un processus d'approbation préalable facultatif afin que les entreprises puissent obtenir une approbation technique initiale pour leurs projets de RS&DE admissibles, avant de commencer les travaux ou d'engager des dépenses. Pour les demandes présentées selon ce processus facultatif et qui exigent un examen des dépenses, le temps de traitement sera réduit de moitié, en passant de 180 jours à 90 jours;
- recourir davantage à l'intelligence artificielle dans l'administration du programme, pour éviter de soumettre des demandes à faible risque à des vérifications inutiles et traiter les demandes plus rapidement;
- simplifier le processus d'examen en éliminant les étapes inutiles et en réduisant la complexité des renseignements exigés, afin d'accélérer la prise d'une décision définitive au sujet de la demande.

## 2. Superdéduction à la productivité

Pour stimuler la productivité et attirer des investissements, le nouveau gouvernement du Canada crée une superdéduction à la productivité, un ensemble d'incitatifs fiscaux bonifiés visant l'ensemble des nouveaux investissements en capital. Cette mesure permettra aux entreprises d'amortir immédiatement une plus grande partie du coût de leurs nouveaux investissements. Grâce à cette mesure, il sera plus facile pour les entreprises d'investir et de prendre de l'expansion.

Cette superdéduction permettra aux entreprises de récupérer plus rapidement le coût de leurs investissements par l'intermédiaire du régime fiscal. Il sera donc plus intéressant pour elles d'investir dans des machines, du matériel, des technologies et d'autres actifs favorisant la productivité, tout en renforçant la compétitivité du Canada en vue d'attirer de nouveaux investissements.

Dans le budget de 2025, le gouvernement annonce qu'il compte mettre en œuvre toutes les mesures annoncées précédemment afin de permettre aux entreprises d'amortir de manière accélérée le coût de leurs investissements :

- Rétablir l'incitatif à l'investissement accéléré, qui permet une déduction bonifiée la première année pour la plupart des immobilisations.
- Autoriser la passation en charges immédiate (c.-à-d. déduction complète la première année) du coût des machines et du matériel de fabrication et de transformation.
- Autoriser la passation en charges immédiate du coût du matériel de production d'énergie propre ou de conservation d'énergie et des véhicules à zéro émission.
- Autoriser la passation en charges immédiate du coût des actifs améliorant la productivité, comme les brevets, l'infrastructure de réseaux de données et les ordinateurs.
- Autoriser la passation en charges immédiate des dépenses en capital pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

\*\*\*\*

Afin de consulter le budget du Canada 2025 : <https://budget.canada.ca/2025/report-rapport/pdf/budget-de-2025.pdf>